



RAPPORT ANNUEL 2020

Prix & Qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS

Rapport présenté en réunion :
du Bureau le 14.06.2021
- du Comité Syndical le 29.06.2021

Ce rapport sera également disponible sur
www.smictom.com

Sommaire

- ▶ Présentation p. 03
- ▶ Les faits marquants p. 07
- ▶ La Collecte p. 08
- ▶ Le Traitement p. 15
 - ▶ Le centre de tri
 - ▶ L'usine de valorisation énergétique
 - ▶ Le compostage domestique
- ▶ Les Déchèteries p. 29
- ▶ Valorisation des déchets p. 37
- ▶ Les actions de Communication p. 38
- ▶ Principales Évolutions p. 43
- ▶ Mode de financement et contributions p. 44
- ▶ Indicateurs financiers p. 48

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS

► **Territoire : 75 communes**

4 communautés de communes :

- ✓ **C.C. Touraine Val de Vienne** (fusion des CC Ste Maure, Bouchardais, Pays de Richelieu à l'exception des communes de Ste Catherine de Fierbois, Villeperdue Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Chinon Vienne et Loire** (extension du périmètre aux communes d'Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Touraine Vallée de l'Indre** pour le territoire de l'ex CC du Pays d'Azay le Rideau + les communes de Ste Catherine de Fierbois et Villerperdue (fusion de la CC du Val de l'Indre et de la CC du Pays d'Azay le Rideau)
- ✓ **C.C. Touraine Ouest Val de Loire** (Fusion de la CC TNO et de la CC Pays de Bourgueil) en représentation substitution des communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières de Touraine

► **Habitants desservis : 75 632**

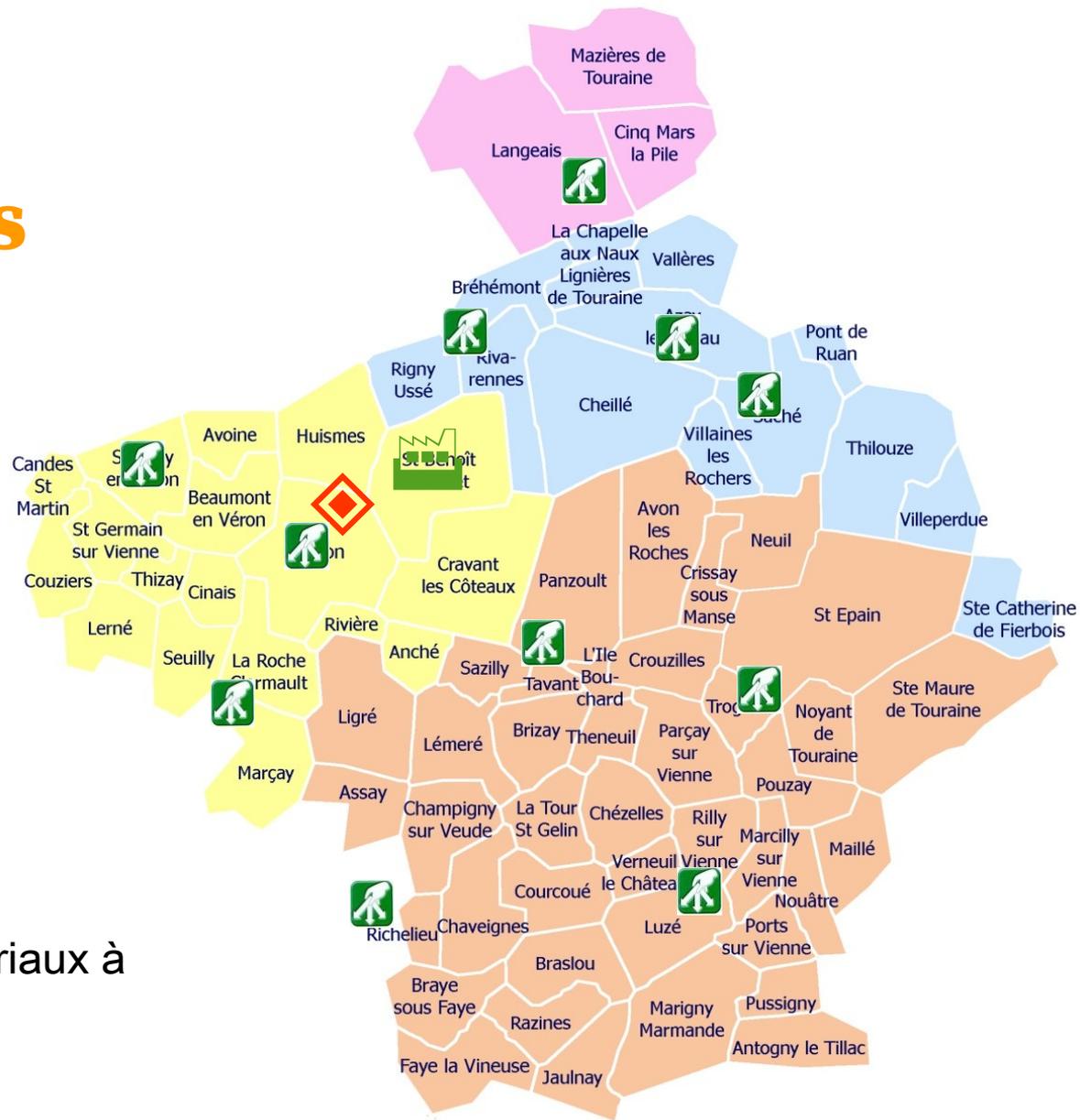
Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS (*suite*)

- ▶ 1 Bureau composé de 15 personnes :
 - 1 président, 5 vice-présidents et 9 membres
- ▶ 1 Comité Syndical composé de 77 délégués :
 - 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune,
 - à l'exception de Chinon représentée par 3 délégués titulaires et 3 suppléants
- ▶ 1 Équipe permanente composée de 8 personnes :
 - 1 ingénieur technique, 1 chargée de suivi d'exploitation, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.

Compétences

- ▶ **Collecte :**
 - ▶ collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - ▶ collecte des déchets recyclables
 - ▶ collecte des Points d'Apport Volontaire
- ▶ **Traitement :**
 - ▶ Centre de tri des déchets recyclables
 - ▶ Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - ▶ Compostage domestique
- ▶ **Déchèteries :**
 - 11 déchèteries

Cartographie & équipements



Unité de Valorisation
Énergétique



Centre de tri des matériaux à
recycler



11 déchèteries

Légende

CC Touraine Ouest Val de Loire
 CC Touraine Vallée de l'Indre

CC Chinon Vienne et Loire
 CC Touraine Val de Vienne

Faits marquants de l'année 2020

- ▶ L'année 2020 a été globalement marquée par :
 - La crise sanitaire du COVID 19 :
 - Mise en place des mesures sanitaires (aménagements des postes, gestes barrières, télétravail) et des plans de continuité d'activité pour le SMICTOM et ses prestataires
 - Fermeture des déchèteries du 17 mars au 4 mai 2020 : impact sur le marché d'exploitation avec COVED
 - Mais pas de dégradation des services de collecte pour l'utilisateur ni du fonctionnement du centre de tri et de l'UVE qui ont été en capacité de traiter les tonnages malgré les mesures sanitaires
 - Les élections
 - Renouvellement du Bureau et du Comité Syndical, et des autres instances du SMICTOM ainsi que de ses représentants dans les organismes extérieurs
 - Elections reportées en septembre en raison de la crise sanitaire.



LA COLLECTE



Organisation des collectes

► Ordures ménagères résiduelles (OMr) :

- **Collectées en porte-à-porte,**
 - en bacs gris distribués par le SMICTOM
 - et sacs centres-villes de Chinon et Richelieu
- **1 fois par semaine (C1)** pour 70 communes et 3 secteurs de communes,
- **2 fois par semaine (C2)** pour 2 communes et 3 secteurs de communes,
- **3 fois par semaine (C3)** pour 1 secteur de communes,
- **5 fois par semaine (C5)** pour 2 établissements hospitaliers,
- **En période estivale,** 1 ramassage supplémentaire pour 1 commune, 2 secteurs de communes et 1 commune pour les points de regroupement uniquement.

► Emballages à recycler :

- **Collectés en porte-à-porte, en sacs jaunes**
- 1 fois par semaine sur tout le territoire



Organisation des collectes

- **Papiers**



- Collectés en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur les espaces publics pour tout le territoire
 - **244 conteneurs pour les papiers**

- **Verre**



- Collecté en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur les espaces publics pour tout le territoire
 - **304 conteneurs pour le verre**

RÉCAPITULATIF DES DONNÉES <u>(en tonnes)</u>	Année 2018	Année 2019	année 2020	Prévisions 2021
COLLECTE				
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 677	15981	16018	16000
Collecte sacs jaunes SMICTOM	1875	2153	2328	2300
Collecte colonnes papier SMICTOM	1381	1389	1220	1220
Collecte colonnes Verre SMICTOM	3512	3601	3659	3660
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 445	23 124	23 225	23 180
Nbre Hab. Pop. Totale	75 436	75 687	75 632	75 455
Ratio <u>kg / hab.</u>	311	306	307	307
Tonnage global du SMICTOM du CHINONNAIS collecté pour recyclage (flux jaune - flux bleu et verre)	6 768	7 143	7 207	7 180
% Tonnage O.M. pré-triées collectées / tonnage OM collectées	28,9%	30,9%	31,0%	31,0%

Évolution du ratio de collecte des OM

(hors déchèteries)

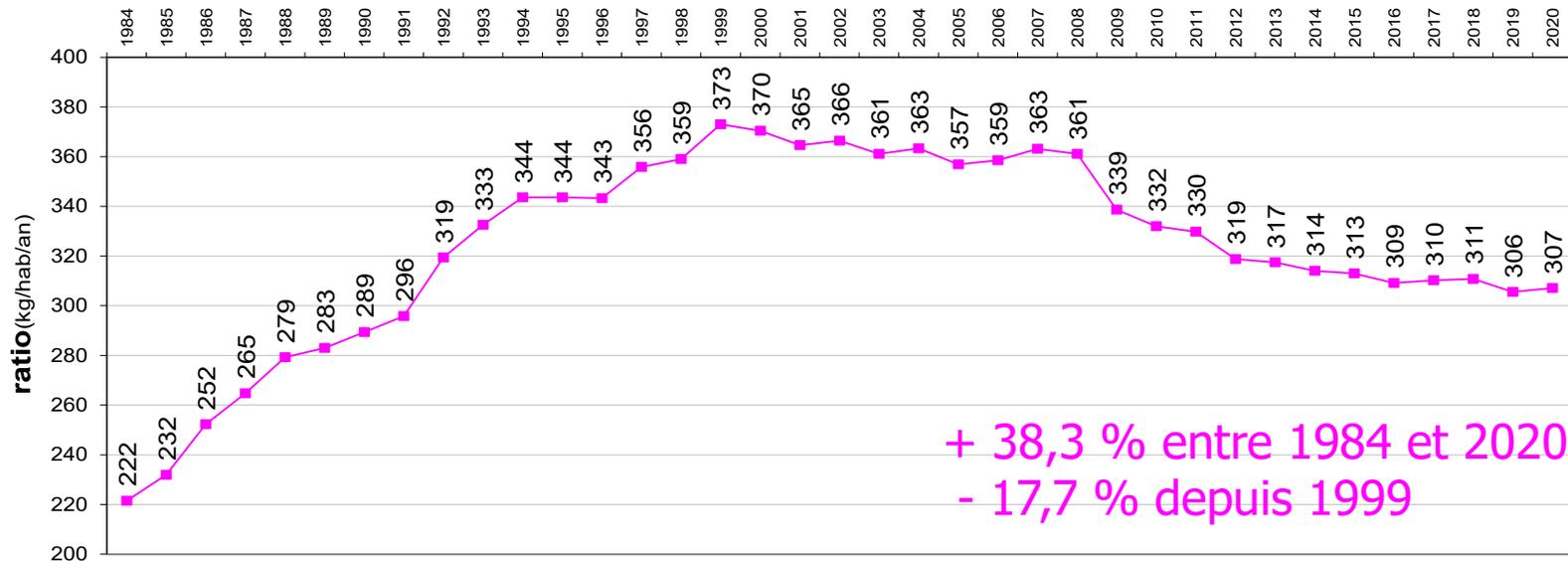
Ratio national : 363 kg / hab.

Source : ADEME -

Déchets - chiffres clés l'essentiel 2019

Evolution du ratio du tonnage total d'ordures ménagères de 1984 à 2020

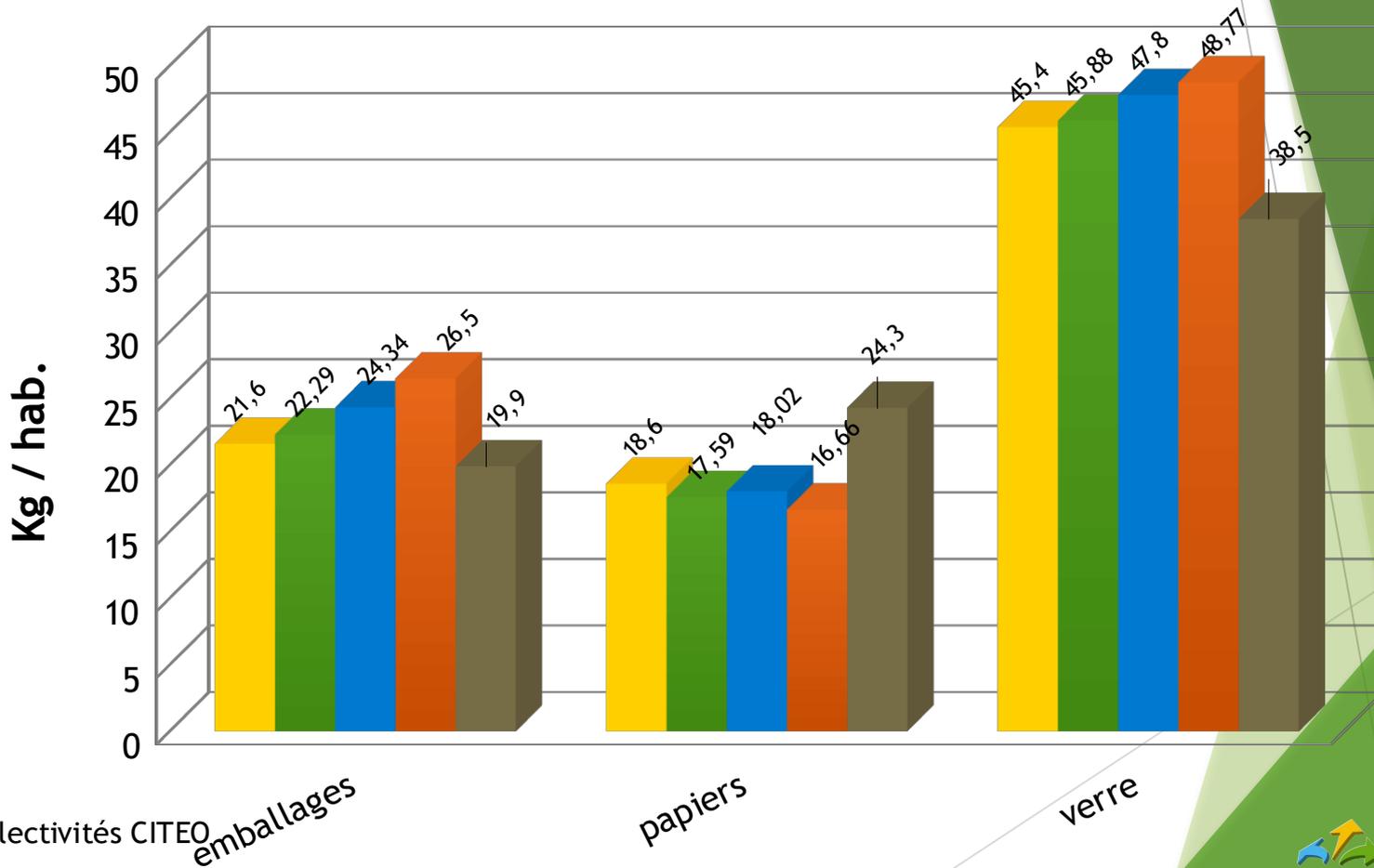
(OM+emballages+verre+journaux-magazines)



Collecte sélective

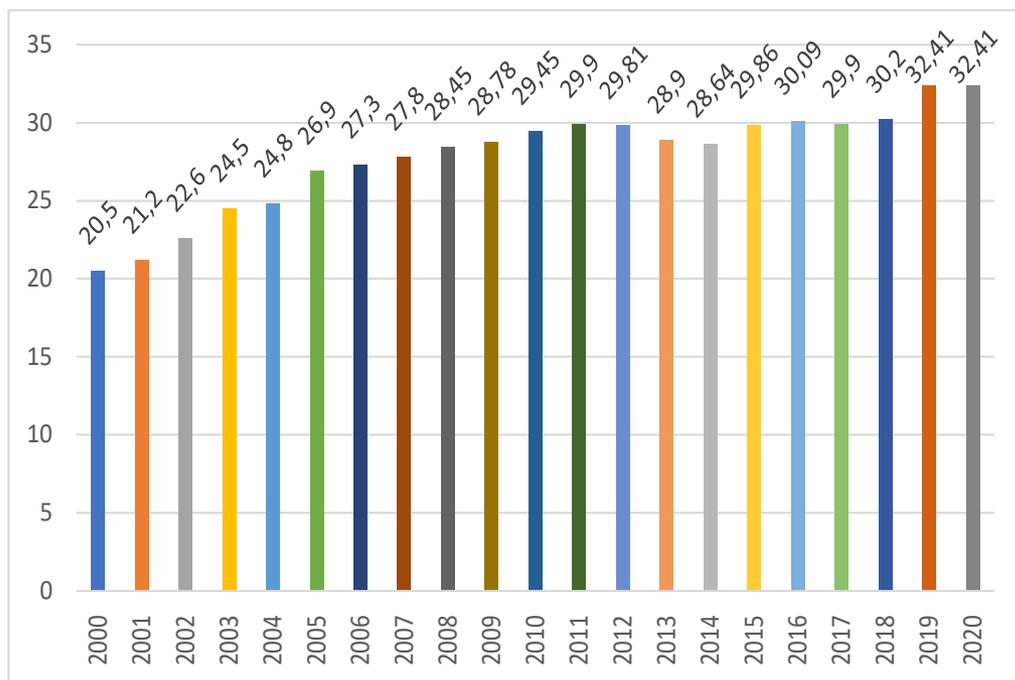


Les performances du tri par habitant



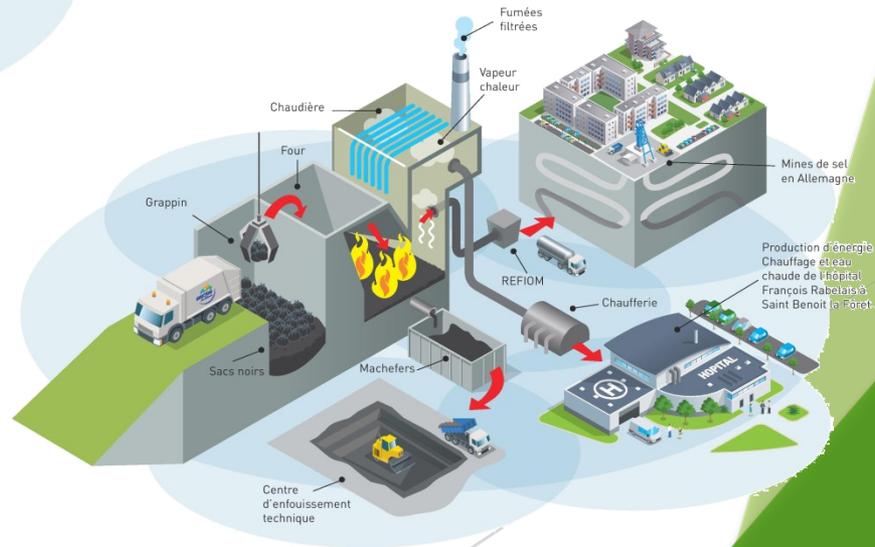
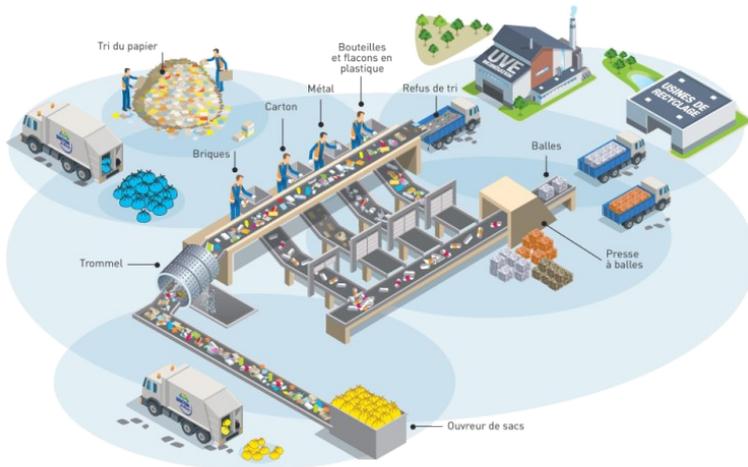
Collecte sélective

- **403 830 km parcourus en 2020** (400 587 km en 2019)
- **23 863 heures de service en 2020** (24 810 heures de service en 2019)
- ❖ Taux de collecte sélective (emballages, papiers, verre + cartons déchèteries/OM collectées + cartons déchèteries)



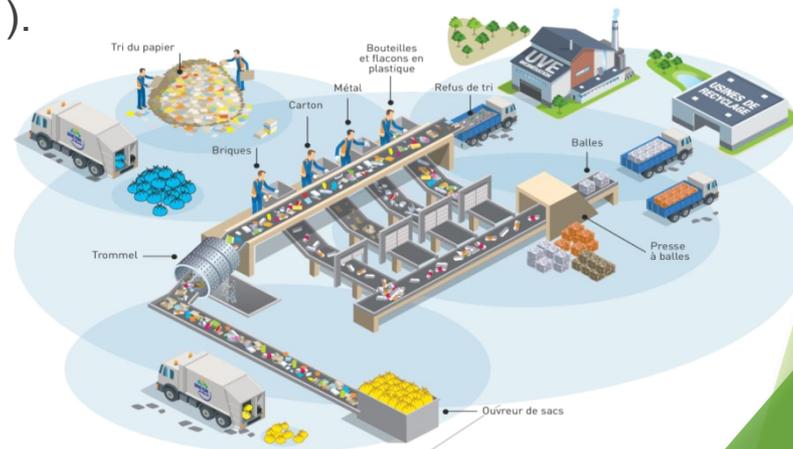
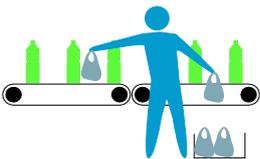
Le taux de collecte sélective reste identique entre 2019 et 2020

LE TRAITEMENT



Le centre de tri

- Le centre de tri des matériaux à recycler a été construit et mis en service en 1999.
- Il est situé sur la zone industrielle nord de Chinon.
- Le centre de tri est autorisé à traiter **8 500 tonnes par an**.
- **Sa capacité réelle (technique) est d'environ 4 000 à 4 500 tonnes d'emballages et de papiers par an**, préalablement triés par les habitants. Ces emballages et papiers sont ensuite séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage. Sur la chaîne de tri, le personnel vérifie que la qualité est conforme aux exigences des recycleurs.
- Le centre de tri du SMICTOM du Chinonais a traité également des déchets d'emballages en provenance **SMIPE VAL TOURAINE ANJOU (345 tonnes du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020)**.



RÉCAPITULATIF DES DONNEES (en tonnes)

CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS	année 2018	année 2019	année 2020	Prévisions année 2021
Tonnage SMICTOM du CHINONNAIS entrant au Centre de tri (emballages et papiers)	3 256	3 542	3 549	3 520
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinonais	461	519	475	480
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	533	0	0	0
Apports sacs jaunes (emballages) extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE (Bourgueil)		445	345	580
Apport Cartons Industriels SUEZ	0	43	0	0
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 250	4 506	4 369	4 580

Elargissement Périmètre SMIPE au
01.01.2021

Le Centre de Tri



■ Bilan 2020

Tonnage global traité en 2020 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4369 tonnes (4 505 t en 2019)
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	4 024 tonnes (4 061 t en 2019)
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3265 tonnes (3 213 t en 2019) Soit 81,1% du tonnage SMICTOM entrant
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	29,8 % (29,5 % en 2019)
Pré-triés collectés / OM global SMICTOM	32,41 % (30,41% en 2019)

Taux de refus :
18,9% (17% en 2019)

Tonnage emballages verre 3 659 tonnes (3 601 t en 2019)

Le Centre de Tri

Les matériaux valorisés au départ du centre de

tri



(expéditions en filières de recyclage)	Matériaux	Tonnages 2020
Noms des repreneurs		tonnes
ARCELOR-Mittal France	Acier Collecte sélective	216 t (180 t en 2019)
REGEAL AFFIMET	Aluminium	24 t (12 t en 2019)
REVIPAC - LUCART (briques)	ELA 503	70 t (50 t en 2019)
REVIPAC - papeterie PALM (cartons sacs jaunes)	EMR 502	716 t (790 t en 2019)
NORSKE SKOG GOLBEY	Papiers	1260 t (1375 t en 2019)
VALORPLAST	emballages plastiques	388 t (382 t en 2019)
REVIPAC-PALM (cartons déchèteries))	1.05	489 t (427 t en 2019)
ARCELOR-Mittal France	Acier mâchefers	215 t (199 t en 2019)
VERALLIA	Verre	3688 t (3615 t en 2019)

L'Unité de Valorisation Energétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 19 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



Faits marquants

- ▶ Renouvellement du marché d'exploitation le 1^{er} avril 2020
 - ▶ Prestataire retenu : Inova Opérations
 - ▶ Marché intégrant le traitement des OM pendant l'arrêt technique, le traitement des REFIOM et la gestion des ferrailles
 - ▶ Volet travaux : dépenses d'investissement de l'année 2020
 - ▶ Travaux de mise à niveau à l'usine : 315 013,35 € HT, inclus au marché d'exploitation : Mise à niveau du système incendie - Mise en place d'un secours sur l'analyseur multigaz & poussières - Réalisation des décennales à échéance (bâche air comprimé & assécheurs en 2020, bâche alimentaire en 2021)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES (en tonnes)	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Prévisions 2021
TRAITEMENT				
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES DE ST BENOIT LA FORET				
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	15 541	15061	14 993	15 000
Refus de tri	725	817	966	1000
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	207	245	163	180
OM SUD LOCHOIS	2 038	0	0	0
Apports complémentaires COVERED (Refus de Tri CT la Riche)	0	441	183	0
Apports tiers Inova	0	0	890	2 820
TONNAGE Global traité à l'UVE	18 511	16 564	17 195	19 000
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	6459	6511	5930	6000
Sous Produits UVE St Benoit la Forêt				
Tonnage Mâchefers traités en l'installation de déchets non dangereux (ISDND)	3910	3431	977	0
Tonnage Mâchefers valorisé en sous-couche routière	0	0	2580	3990
Tonnage RÉFIOM	643	642	673	665
Tonnage Ferrailles	251	230	207	228
% Mâchefers / tonnage traité UVE	21,1%	20,7%	20,7%	21,0%
% REFIOM / tonnage traité UVE	3,5%	3,9%	3,9%	3,5%
% Ferrailles / tonnage traité UVE	1,4%	1,4%	1,2%	1,2%
Arrêt technique de l'usine de Saint Benoit la Forêt				
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées à l'UVE DE PITHIVIERS (arrêts technique UVE ST BENOIT LA FORET)	0	0	1026	1000
ISDND de Classe 2				
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	1135	919	0	0
Mâchefers de l'UVE	3 910	3 431	977	0
Refus de tri	108	31	0	0
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 153	4 381	977	0
MINE DE SEL EN Allemagne				
Valorisation REFIOM de l'UVE de St Benoit la Forêt	643	642	673	665
TONNAGE Global Valorisé en mine de sel Allemande	643	642	673	665

L'Unité de Valorisation Énergétique

▪ **Bilan 2020** des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité en 2020 (OM SMICTOM + refus de tri + DIB + OM SL + DHS)	17 195 tonnes (16 564 t en 2019)
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	14 993 tonnes (15 061 t en 2019)
Vapeur	51 947 tonnes (51 912 t en 2019)
✓ Vapeur totale produite	20 305 tonnes (20 270 t en 2019)
✓ Vapeur besoin interne UVE	5 930 tonnes (6 511 t en 2019)
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	50,50 % (51,59 % en 2019)
✓ % vapeur utilisée	
Sous produits :	
✓ mâchefers	3 557 tonnes (3 431 t en 2019) → soit 20,7 % du tonnage traité
✓ REFIOM	673 tonnes (642 t en 2019) →
✓ ferrailles	207 tonnes (230 t en 2019) →



Nombre d'heures de fonctionnement du four :

- 7 319 h en 2020
- 7 576 h en 2019



Stockés en ISDND Chanceaux-près-Loches jusqu'au 31.03.2020 puis valorisés en sous couche routière en mine de selen Allemagne. Recyclés à Dunkerque



L'Unité de Valorisation Énergétique

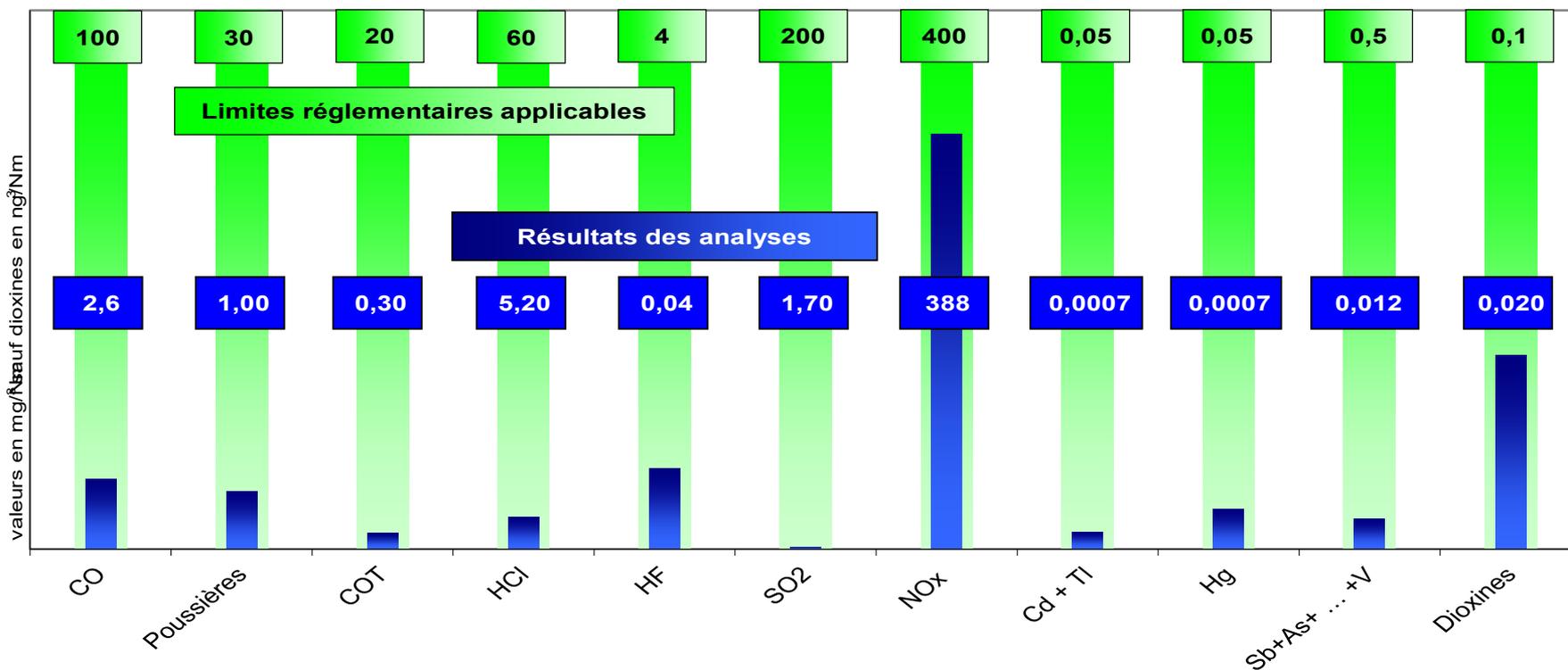


- **Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :**
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur

L'Unité de Valorisation Énergétique



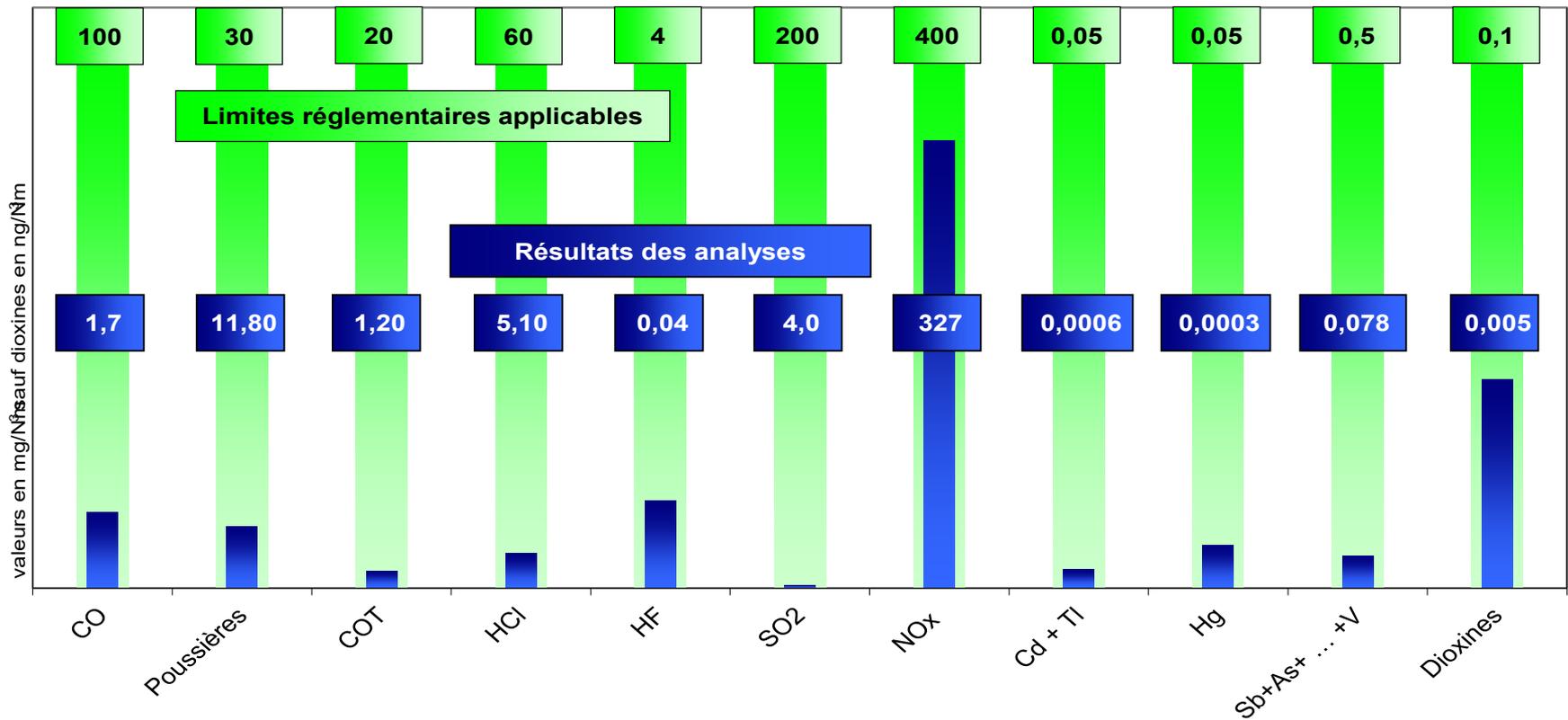
Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2020
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 2° semestre 2020
 (mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)

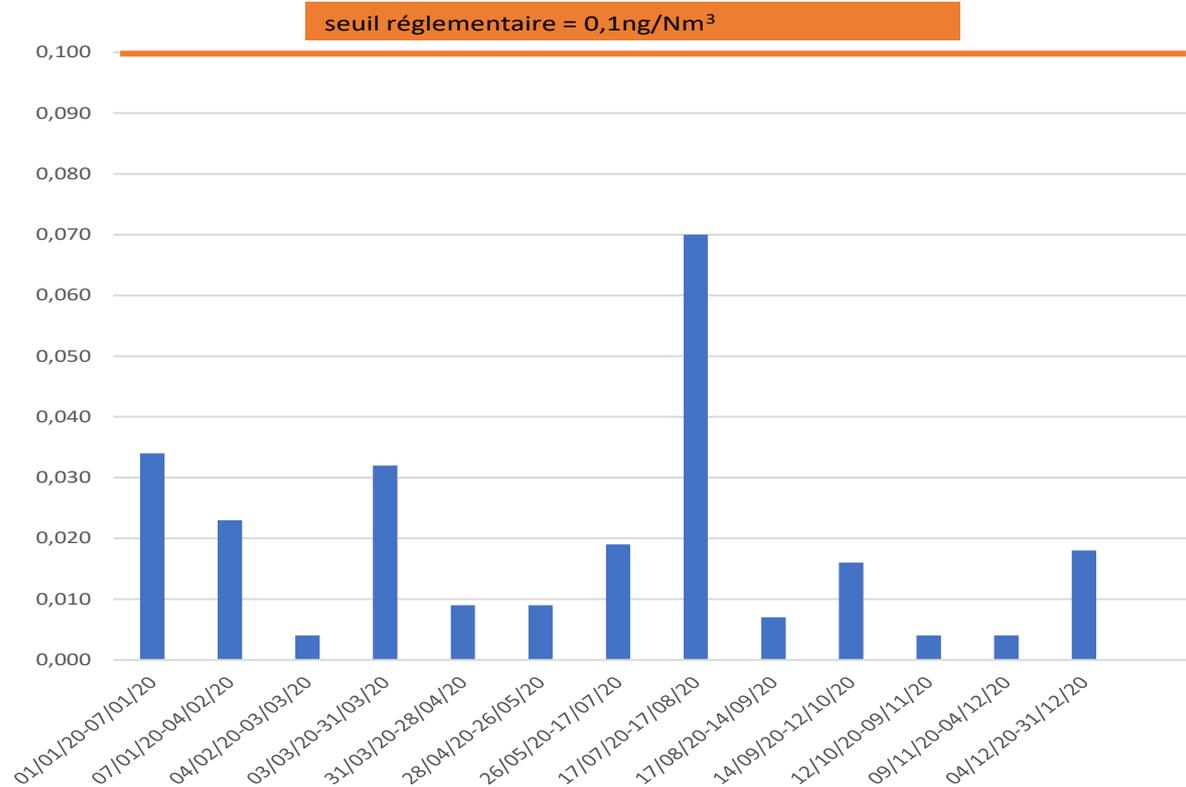


L'Unité de Valorisation Énergétique

Traitement des fumées



Contrôle semi-continu des dioxines 2020- concentration en ng/Nm³



Le compostage domestique

- **Composteurs individuels en service fin 2020 :**
 - **8260** composteurs implantés concernant **6793 foyers** (7965 composteurs en 2019).
- **Composteurs collectifs :**
 - **Pas d'inauguration en 2020 (crise sanitaire)**



Au total, fin 2020, 21 composteurs collectifs sont en fonction

(209 utilisateurs identifiés – 230 p





LES DÉCHÈTERIES



Les déchèteries



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennnes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles :

Déchets acceptés						Déchets refusés		
 GRAVATS / INERTES	 DÉCHETS VERTS	 MÉTAUX	 CARTONS	 BOIS	 ENCOMBRANTS	 PNEUMATIQUES	 EXTINCTEURS	 BOUTEILLES DE GAZ
 DEEE	 AMEUBLEMENT	 HUILES DE VIDANGE	 BATTERIES	 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	 DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	 HUILES DE FRITURE	 DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	 AMIANTE / CIMENT
 PILES ET ACCUMULATEURS	 CARTOUCHES ENCRE	 RADIOGRAPHIES	 TEXTILES	 JOURNAUX / REVUES	 VERRES	 MÉDICAMENTS		

Gratuites pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts gratuits mais limités:



Pour les professionnels :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts payants* et limités:



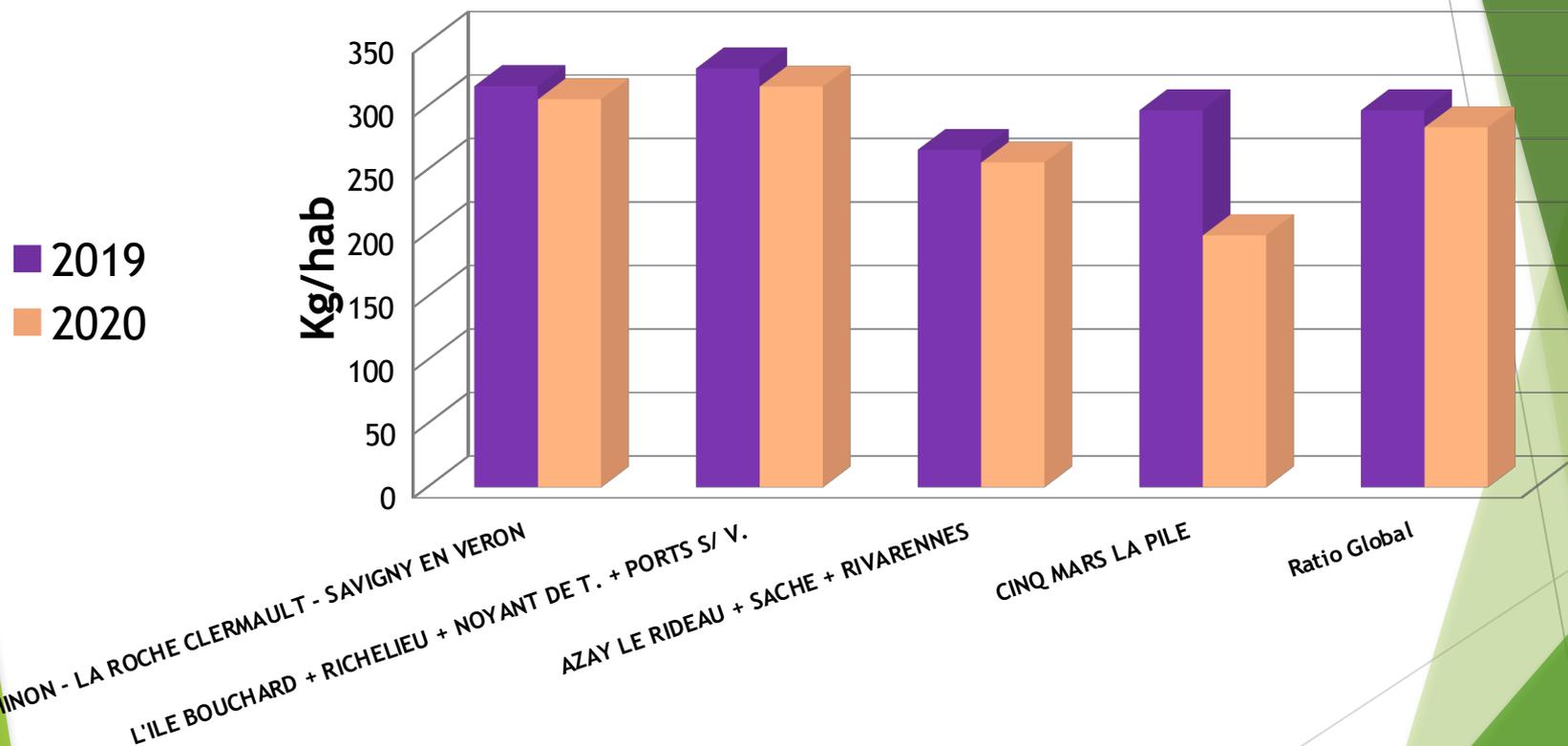
DÉCHÈTERIES	Année 2018	Année 2019	année 2020	Prévisions année 2021
<i>Nombre d'habitants desservis</i>	75 412	75 498	75467	75303
Gravats	3 990	3 976	4 197	3 976
Ferrailles	770	861	912	861
Cartons	465	519	476	519
Déchets verts	7 254	6 888	6 297	6 888
Tout venant	7 919	7 832	7 878	8 574
Bois	1 341	1 556	880	373
DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	227	226	261	261
D.E.E.E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	706	775	744	775
Piles	7	6	7,4	8
Total déchèteries - en TONNES	22 679	22 639	21 653	22 235
Ratio kg / hab.	301	300	287	295



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)



Bilan 2020 - Déchets non-dangereux



Les déchèteries-

bilan 2020 des déchets non-dangereux



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine			
Déchèterie CHINON		31			
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT		14			
Déchèterie SAVIGNY EN VERON		31			
Population desservie : 22102 habitants					
		Année 2020		Année 2019	
		Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1304,7	59,03		1228,15	55,57
Ferrailles	252,96	11,45		228,22	10,33
Cartons	148,19	6,70		163,94	7,42
Déchets verts	2376,86	107,54		2529,27	114,44
Tout venant	2110,94	95,51		1978,36	89,51
Bois	335,54	15,18		680,55	30,79
D.E.E.E	221,80	10,04		226,36	10,24
TOTAL DECHETS BANALS	6750,99	305,45		7034,849	318,29
Evolution 2019 - 2020		-4,04%			

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine			
Déchèterie L'ILE BOUCHARD		32			
Déchèterie RICHELIEU		24			
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE		28			
+ déchèterie de PORTS SUR VIENNE		15			
Population desservie : 25698 habitants					
		Année 2020		Année 2019	
		Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1548,25	60,25		1473,7	57,35
Ferrailles	381,96	14,86		368,35	14,33
Cartons	185,78	7,23		192,18	7,48
Déchets verts	2149,24	83,63		2423,44	94,30
Tout venant	3188,36	124,07		3235,99	125,92
bois	352,42	13,71		528,86	20,58
D.E.E.E.	298,169	11,60		309,094	12,03
TOTAL DECHETS BANALS	8104,18	315,36		8531,61	332,00
Evolution 2019 - 2020		-5,01%			

Les déchèteries-

bilan 2020 des déchets non-dangereux (suite)



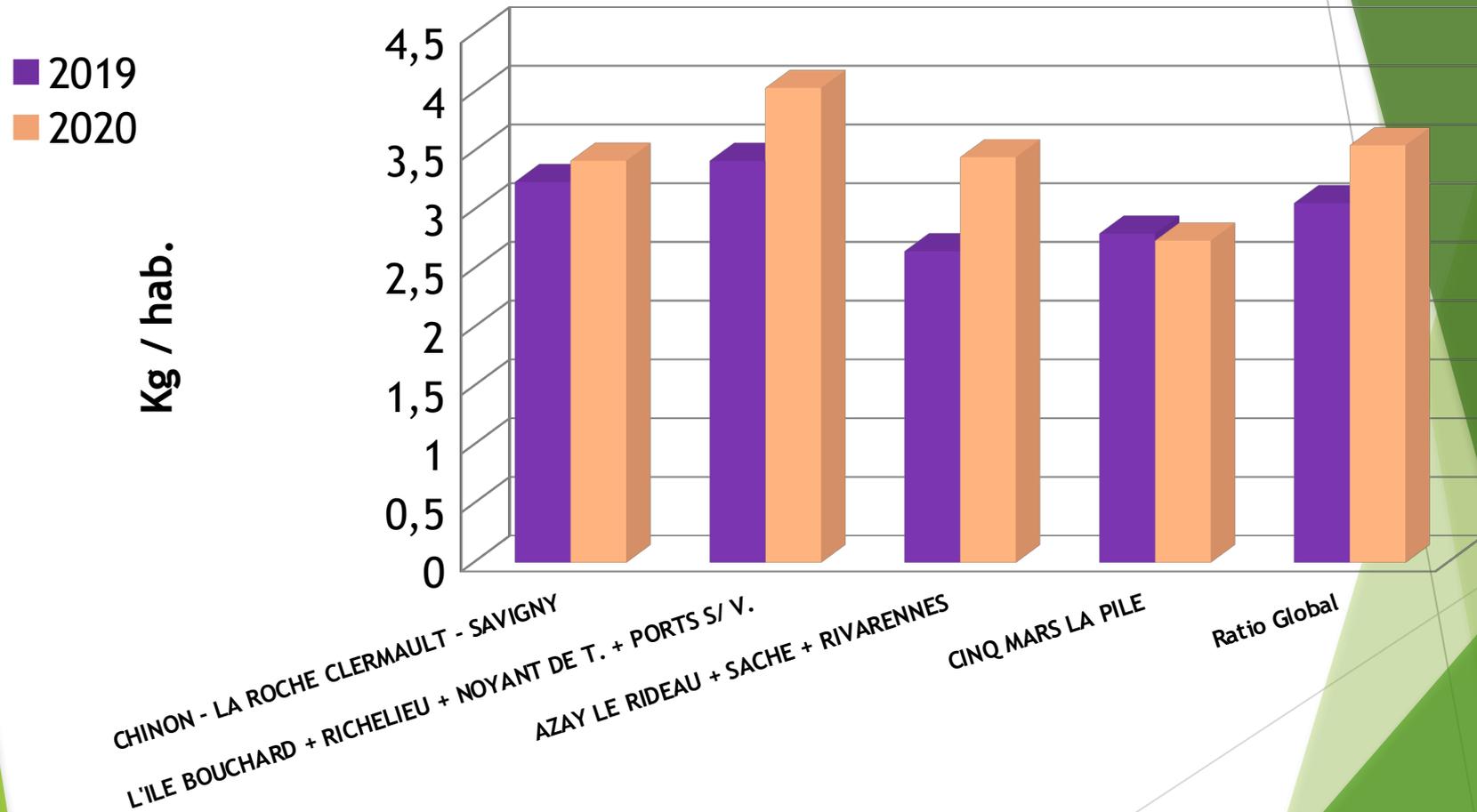
		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine			
Déchèterie d' AZAY LE RIDEAU		31,3			
+ déchèterie satellite de SACHE		15			
+ déchèterie satellite de RIVARENNES		15			
Population desservie :		18155 habitants			
		Année 2020		Année 2019	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.	
Gravats	982,65	54,13	896,76	49,39	
Ferrailles	194,22	10,70	173	9,53	
Cartons	92,93	5,12	106,9	5,89	
Déchets verts	1248,14	68,75	1323,8	72,92	
Tout venant	1781,08	98,10	1772,68	97,64	
bois	191,8	10,56	346,98	19,11	
D.E.E.E.	151,09	8,32	158,95	8,75	
TOTAL DECHETS	4641,91	255,68	4779,07	263,24	
Evolution 2019 - 2020	-2,87%				

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine			
Déchèterie CINQ MARS LA PILE		22			
Population desservie :		9512 habitants			
		Année 2020		Année 2019	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.	
Gravats	361,85	38,04	376,9	39,62	
Ferrailles	82,96	8,72	91,65	9,64	
Cartons	49,56	5,21	56,44	5,93	
Déchets verts	522,68	54,95	611,32	64,27	
Tout venant	797,58	83,85	844,94	88,83	
Bois	0	0,00	0	0,00	
D.E.E.E	73,15	7,69	80,41	8,45	
TOTAL DECHETS BANALS	1887,78	198,46	2061,662	216,74	
Evolution 2019 - 2020	-8,43%				



Les déchèteries (suite)

Bilan 2020- Déchets Dangereux



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)



Bilan 2020 - Déchets Dangereux des Ménages

Déchèterie CHINON Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT Déchèterie SAVIGNY EN VERON					
Population desservie :		22102 Habitants			
Année 2020					Rappel 2019
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	24 718	48 448	73 166	3,31	3,14
Piles			2 481	0,11	0,09
TOTAL Déchets Dangereux	24 718	48448	75647	3,42	3,24
Evolution 2019 - 2020		6%			

Déchèterie L'ILE BOUCHARD Déchèterie RICHELIEU Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE					
Population desservie :		25698 Habitants			
Année 2020					Rappel 2019
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	28 882	71 771	100 653	3,92	3,37
Piles			3 194	0,12	0,05
TOTAL Déchets Dangereux	28 882	71771	103847	4,04	3,42
Evolution 2019 - 2020		18%			

Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèterie satellite de SACHE + déchèterie satellite de RIVARENNES					
Population desservie :		18155 Habitants			
Année 2020					Rappel 2019
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	16 815	44 451	61 266	3,37	2,58
Piles			1 412	0,08	0,07
TOTAL Déchets Dangereux	16 815	44451	62678	3,45	2,65
Evolution 2019 - 2020		30%			

Déchèterie CINQ MARS LA PILE					
Population desservie :		9512 Habitants			
Année 2020					Rappel 2019
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	10 196	15 585	25 781	2,71	2,73
Piles			325	0,03	0,07
TOTAL Déchets Dangereux	10 196	15585	26106	2,74	2,80
Evolution 2019 - 2020		-2%			

Valorisation des déchets du SMICTOM du Chinonais

DEVENIR DES DÉCHETS DU CHINONNAIS EN 2020
(% exprimés par rapport aux tonnages)

	2019	2020
. Recyclage	37,4 %	36,7%
. Valorisation Organique	14,0 %	14,0%
Sous-Total Recyclage VM	51,4 %	50,7 %
. Valorisation Énergétique	24,2 %	29,0%
TOTAL VALORISÉ	75,6 %	79,7%
. Stockage ISDND	24,1 %	19,4%
. Autres modes de traitement	0,7 %	0,9%



Les actions de communication

COMMUNICATION

Outils de sensibilisation

Site internet :

www.smictom.com



Compte Facebook :
« Smictom du Chinonais »



Journal du SMICTOM distribué dans près de 36 000 boîtes aux lettres du territoire.



COMMUNICATION

Outils de sensibilisation (suite)

Actions ou évènements	Supports de communication
3 journaux du SMICTOM	- distributions en boîtes aux lettres (juin - septembre - décembre) - bannière sur le site web de la presse locale (lien vers notre site)
Diverses campagnes d'information et de sensibilisation - COVID	Informations relayées sur le site et sur la page Facebook du SMICTOM et via les supports communaux et intercommunaux
Campagnes d'information sur la collecte et les consignes de tri	- Campagnes d'information via la radio « Alouette » et la presse locale « Nouvelle République »

COMMUNICATION

Actions de proximité limitées dans le contexte COVID et confinement

➤ Animations scolaires :

→ 8 classes sur 15 demi-journées - 158 élèves sensibilisés

→ sensibilisation au compostage à l'école de Bréhémont : 45 élèves



COMMUNICATION

Actions de proximité (suite)

Compostage domestique

★ Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :

- 19 demi-journées dans les bureaux du SMICTOM
- 2 permanences exceptionnelles au centre de tri
- 13 permanences annulées

- **En 2020 :**

- **293 composteurs distribués**
- **199 bio-seaux et aérateurs**
- **258 nouveaux foyers sensibilisés**



Principales évolutions du service vers 2021-2022

► Collecte des OMr, des emballages, des papiers et du verre :

- Mise en place d'une campagne CARADEME qui consiste à analyser et à déterminer la composition moyenne des déchets Cette démarche permettra de mieux connaître les gisements et donc de mieux cerner les priorités et les efforts à engager au sein du SMICTOM pour réduire les OMr. Cette campagne CARADEME sera effectuée par un bureau d'études.
- Réflexion sur la mise en place d'un plan de prévention des déchets au sein du SMICTOM
- Mise en place courant du 2^{ème} semestre 2022 de la communication sur l'extension des consignes de tri des plastiques

► Centre de Tri / UVE :

- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'UVE et du Centre de Tri
- Poursuite de l'actionnariat avec la S.P.L. Tri Val de Loir(e) : attribution en 2021 du marché SPL . La fin des travaux du nouveau Centre de Tri est programmé fin 2023
- Réflexion sur la période transitoire (le 31.12.2022 date limite de mise en place des extensions des consignes de tri et la date de démarrage du nouveau Centre de tri : mise en place d'une solution provisoire pour le tri des emballages.

► Déchèteries :

- Prise de décisions pour le lancement des travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries : lancement de l'AMO (Assistance Maitrise d'œuvre) courant 2021,

► Compostage domestique :

- **Compostage individuel** : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- **Compostage collectif** : Poursuite du partenariat avec le CPIE Touraine Val de Loire ayant pour objectif le suivi des points déjà installés et la mise en place de nouveaux points,

► Broyage des déchets verts :

- Poursuite du partenariat avec le CPIE Touraine Val de Loire pour le développement d'une expérimentation de broyage des déchets verts en lien avec les déchèteries du SMICTOM du Chinonais,

Mode de financement du service

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des Communautés de Communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- La contribution des déchèteries,

→ Chaque Communauté de Communes, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *

* REOM : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

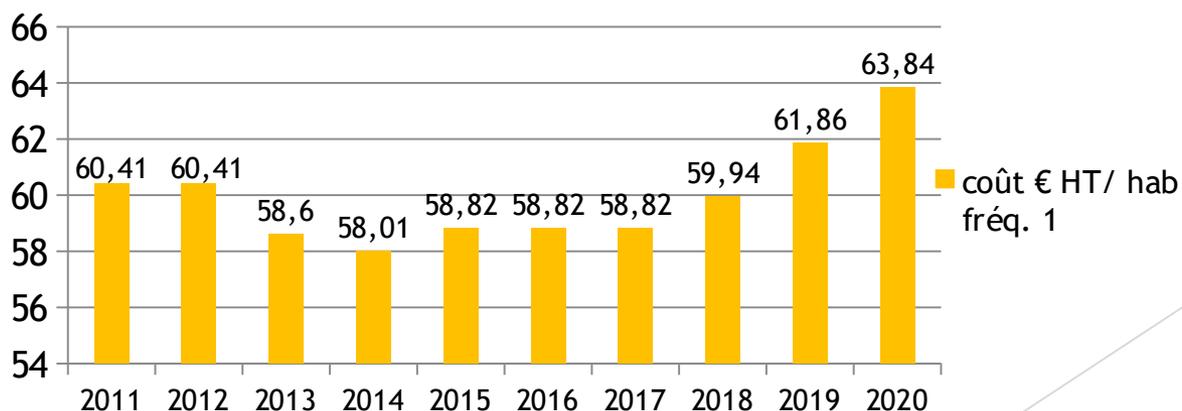
* TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Contributions coûts à l'habitant 2020

(grille des coûts adoptés par le Comité syndical - séance du 03/03/2020)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	63,84
2	1,2	76,61
3	1,3	82,99
4	1,4	89,38
5	1,5	95,76

Evolution du coût à l'habitant € HT
fréquence collecte 1 fois/semaine



**TVA à 5,5% en 2011 ; TVA à 7% en 2012 et 2013 ;
TVA à 10% depuis 2014**

Les contributions 2020

Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2020	5 021 509 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2020	2 192 194 €	Montant calculé au vu des coûts réels de la déchèterie (tonnages des déchets, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	11 801 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	31 754 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	7 257 258 €	
Nombre Habitants en 2020 :	75 632	<i>(75 687 habitants en 2019)</i>
Contribution moyenne / Habitant :	95,95 €	<i>(92,99 € en 2019)</i>

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
 Pour toutes les typologies d'habitat confondues, ce coût est de **92,5 €** par habitant.
Source ADEME 2019, Référentiel national sur les données 2016 .

Collectivités	Contributions déchèteries définitives 2020 – € HT	Population Desservie (Habitants)	Coût moyen € HT / hab (A titre indicatif)
C.C.T.V.I. (Azay le rideau, Saché, Rivarennés)	541 673 €	18155	29,84 € (27,28 en 2019)
C.C. CHINON VIENNE ET LOIRE (Chinon, La Roche-Clermault, Savigny en véron)	587 244 €	22102	26,57 € (26,22 en 2019)
C.C.T.V.V. (L'Île Bouchard, Richelieu, Noyant de Touraine, Ports/Vienne)	856 194 €	25674	33,35 € (30,68 en 2019)
C.C.T.O.V.A.L. (Cinq Mars la Pile)	207 084 €	9677	21,40 € (19,39 en 2019)
TOTAUX	2 192 194 €	75632	28,99 € / habitant (27,08 € en 2019)

Les dépenses et recettes engendrées pour les cartons repris en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de la contribution des déchèteries conformément aux dispositions décidées par le Comité du SMICTOM dans sa délibération du 12/12/2001 (les dépenses liées à cette prestation sont donc reprises dans le coût de la collecte et du tri des déchets).



INDICATEURS FINANCIERS



Mission d'assistance avec le cabinet conseil AJBD



Coûts 2020

- ▶ L'analyse des coûts 2020 est issue de l'analyse de la matrice des coûts qui permet l'analyse des coûts du SMICTOM pour 2020 au référentiel national établi **par l'ADEME**,
- ▶ Pour aider les collectivités locales à mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets, l'ADEME a mis au point deux outils : la matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®.
- ▶ La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaboré par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux. Elle est alimentée par des données comptables. Ce cadre permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Intégrée dans SINOE® Déchets, la matrice permet d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents. ComptaCoût® est une méthode (et non un outil informatique), conçue par l'ADEME, basée sur les principes de la **comptabilité analytique**. Elle permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer de manière à renseigner plus facilement la matrice des coûts.
- ▶ Selon la définition de l'ADEME, le SMICTOM DU CHINONNAIS est classé en « Milieu Rural »
- ▶ Définitions des coûts :
 - **COÛT COMPLET** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût, exprimé en euros hors taxe par tonne ou par habitant, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
 - **COÛT AIDÉ** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filières à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité. Il est bien souvent exprimé en euros hors taxe par habitant pour le rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à financer.
 - Affiché en euros hors taxe par tonne ou par habitant, il permet de rendre compte du poids économique résiduel de chaque flux afin de le mettre en perspective.

Cette mission a été confiée au cabinet conseil spécialisé AJBD, dont les consultants sont formés par l'ADEME à cette méthode.



Tous flux confondus

Ordures
ménagèresDépenses HT:
4 407 996 €

Recettes:

227 193€ de produits
industriels
2 393 € de soutiens

Coût aidé:

soit
57
€/habCoût aidé
2019:
54 €/habMédiane nationale
(milieu rural - édition 2019)

Emballages recyclables

Dépenses HT:
1 719 558 €

Recettes:

139 869 € de produits
industriels
797 614 € de soutiens

Coût aidé:

soit
10
€/habCoût aidé
2019:
6€/habMédiane nationale
emballages et papiers
(milieu rural - édition 2019)

Papiers

Dépenses HT:
525 123€

Recettes:

147 416 € de produits
industriels
67 745 € de soutiens

Coût aidé:

soit
4
€/habCoût aidé
2019:
0,61€/habMédiane nationale
(milieu rural - édition 2019)

Verre

Dépenses HT:
215 475 €

Recettes:

67 638 € de produits
industriels
50 168 € de soutiens

Coût aidé:

soit
1
€/habCoût aidé
2019:
32€/habMédiane nationale
(milieu rural - édition 2019)Déchets de
déchèteriesDépenses HT:
2 667 261 €

Recettes:

108 298 € de produits
industriels
44 224 € de soutiens

Coût aidé:

soit
34
€/hab

50

Coût aidé HT:7 924 816 € soit
107,9 €/habMédiane nationale
(2016) :▶ 92,5 €/hab en
France▶ 75,3 €/hab en
milieu ruralFinancement du
service:7 225 505 € :
contributions des
collectivités

25 000 €:

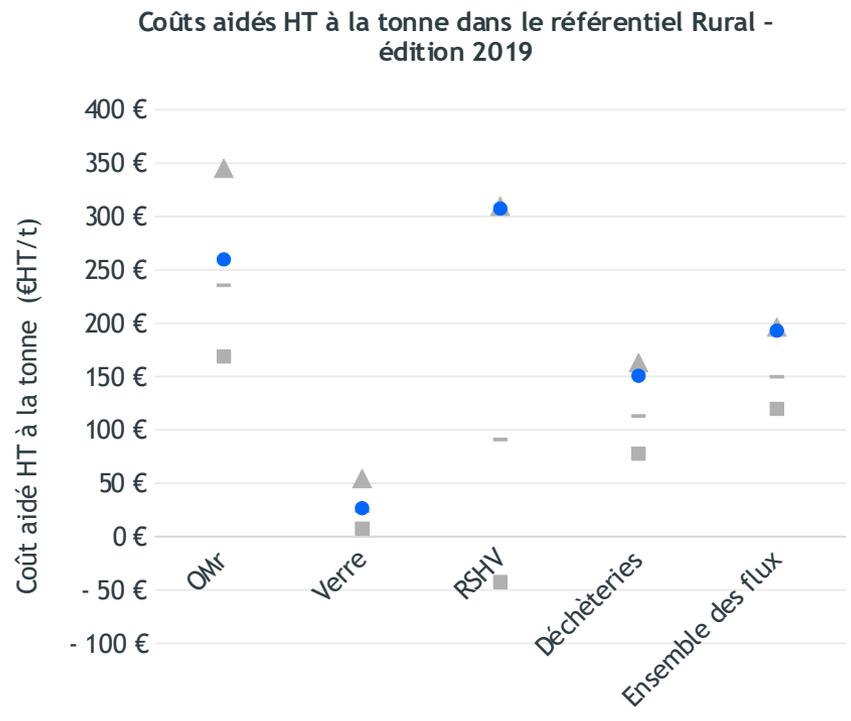
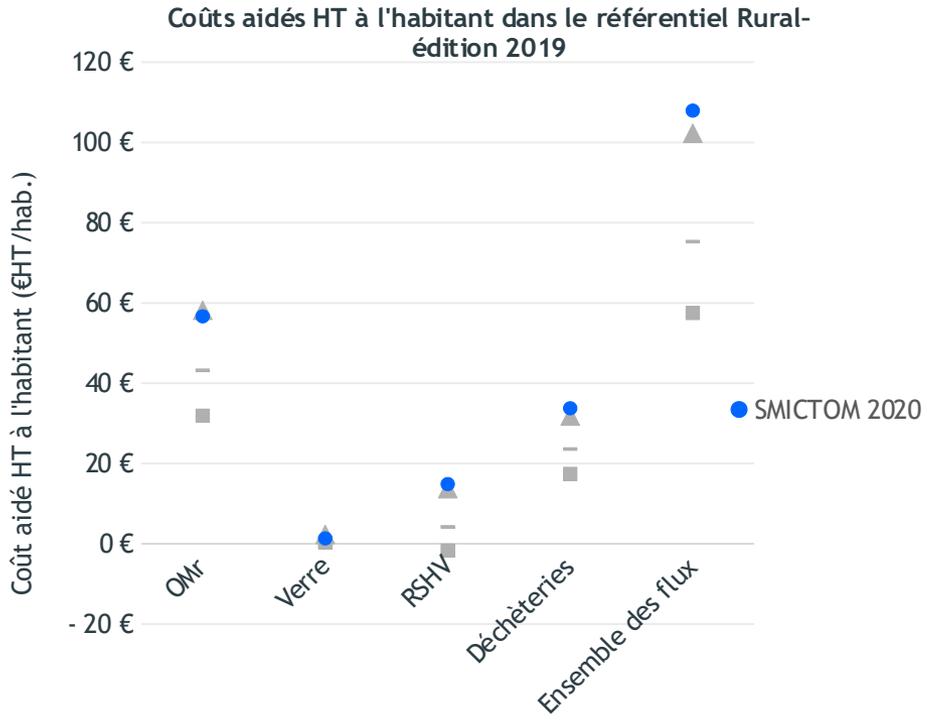
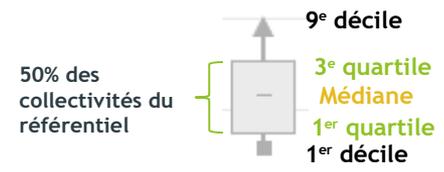
facturation en
déchèterie (92 % du
coût aidé)

Dépenses et recettes par étape technique

	Montant brut	Montant à l'habitant					
		SMICTOM 2020	SMICTOM 2019	France - Référentiel ADEME-édition 2019			
				Médiane Moyenne	1er décile	9e décile	
Charges	Structure	312 000 €	4,2	3,1	7,2	4,0	15,1
	Communication	164 000 €	2,2	2,9	1,0	0,1	2,4
	Prévention	51 000 €	0,7	0,9	0,8	0,0	2,9
	Pré-Collecte	599 000 €	8,2	6,5	4,1	1,0	13,0
	Collecte	3 382 000 €	46,1	44,5	41,8	32,2	62,4
	Transfert/Transport	661 000 €	9,0	9,0	9,2	3,8	16,5
	Traitement	4 542 000 €	61,9	55,2	45,8	31,0	68,1
	Total Charges	9 712 000 €	132,3	122,1	116,7	85,6	149,1
Produits	Recettes industrielles	770 000 €	10,5	14,1	7,2	4,7	12,1
	Soutiens	962 000 €	13,1	13,9	12,7	9,3	19,0
	Aides	56 000 €	0,8	1,1	2,0	0,3	5,4
	Total Produits	1 788 000 €	24,4	29,1			
	Couverture charges/produits		18 %	24 %			
Contributions			0				
	facturations professionnels déchèteries	25 000 €	0,3	0,3			
	Contribution des collectivités	7 226 000 €	98,4	94,2			
	Total financement déchets	7 251 000 €	98,8	94,6			
	Coût aidé HT	7 924 000 €	107,9	93,0	92,5	62,3	122,3

Le coût aidé 2020

Selon la définition de l'ADEME, le SMICTOM DU CHINONNAIS est classé en « Milieu Rural »



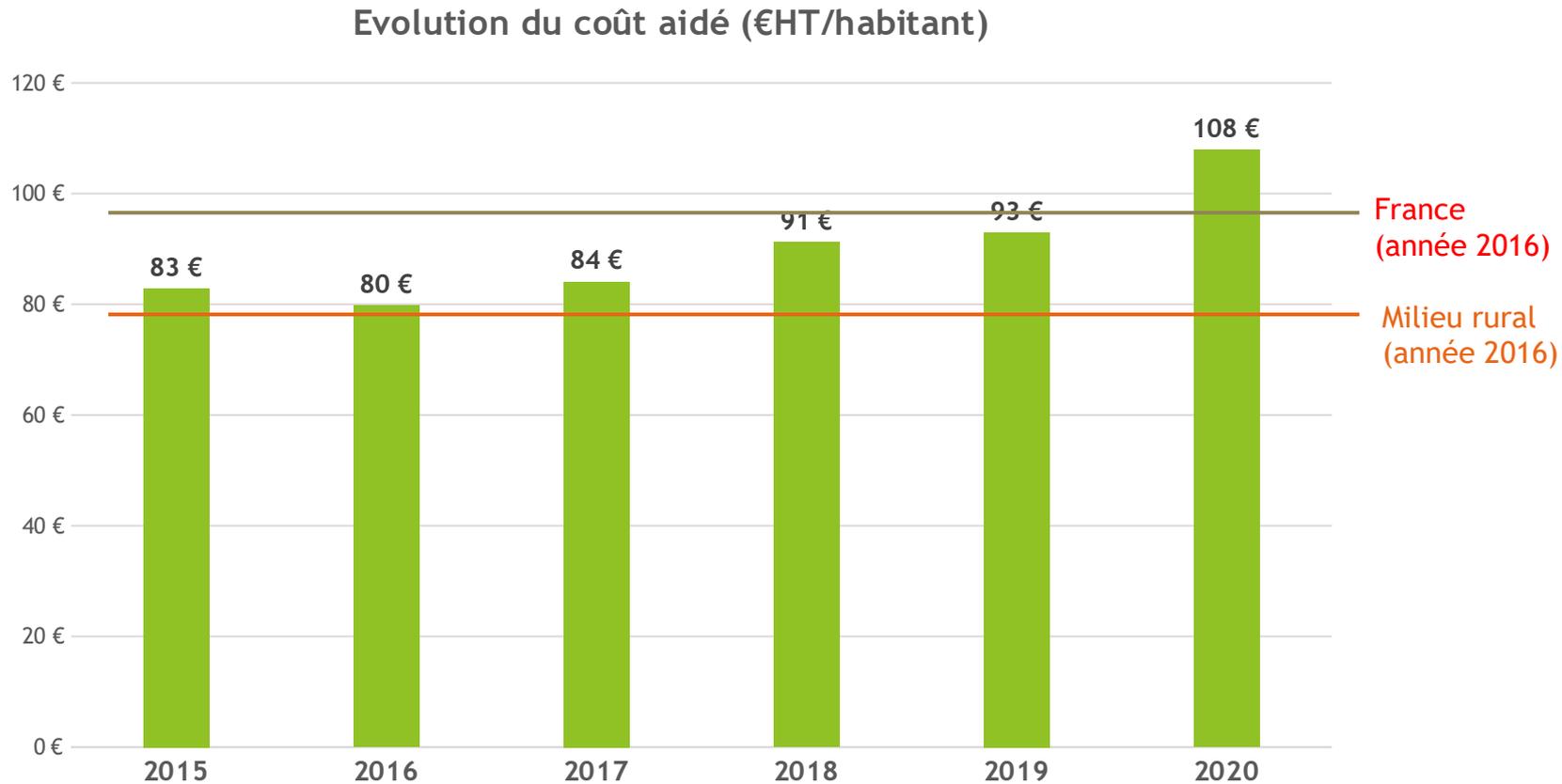
Répartition du coût aidé par flux en €/hab à gauche et en €/t à droite

*RHSV : Recyclables secs hors verre

Un coût aidé supérieur aux valeurs de référence du milieu rural (en €/habitant et €/tonne), sur l'ensemble des flux.

A noter que la répartition des charges de collecte en bennes compartimentées pénalise le flux des recyclables au profit des OMR.

Evolution du coût aidé

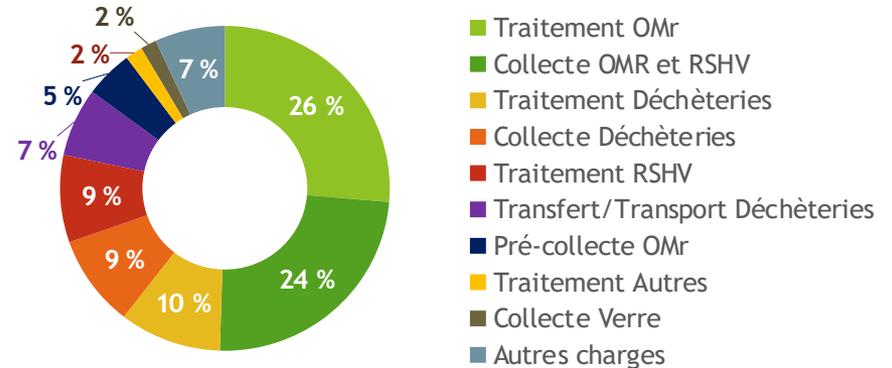


Un coût à l'habitant qui augmente régulièrement depuis 2017 et qui dépasse désormais la moyenne française

Les principaux postes de charge

	Etape technique	Flux	Montant	Part
1	Traitement OMr		2 559 385 €	26 %
2	Collecte OMR et RSHV		2 343 784 €	24 %
3	Traitement Déchèteries		972 473 €	10 %
4	Collecte Déchèteries		885 762 €	9 %
5	Traitement RSHV		844 576 €	9 %
6	Transfert/Transport Déchèteries		660 786 €	7 %
7	Pré-collecte OMr		459 500 €	5 %
8	Traitement Autres		165 876 €	2 %
9	Collecte Verre		151 008 €	2 %
	Autres charges		668 850 €	7 %

Répartition principaux postes de charge



La collecte et le traitement des OMR représentent près de 40% des charges totales du SMICTOM du Chinonais. En y ajoutant la gestion des hauts-de-quais et le traitement des déchets de déchèteries, cela couvre les 2/3 des dépenses. La collecte des RSHV (Recyclables secs hors verre) est également un poste de charge important.

Ces 5 principaux postes de charges représentent près de 80% des dépenses totales

→ La baisse des tonnages OMR et déchèteries pourraient permettre une meilleure maîtrise du budget déchets.

Principaux contrats de prestations

N° marché	libellés	titulaire du marché	Date démarrage marchés	Date expiration marchés	Pour mémoire 2019 € HT	réalisations € HT 2020
2011/09	Marché Exploitation Usine de valorisation énergétique de St Benoit la Forêt	INOVA Opérations	tions	31/03/2020	1 884 222,72	473 671,01
2011/10	lot 1- Marché REFIONM	MINDEST (Allemagne)	01/04/2012	31.03.2020	105 441,18	41 089,97
2011/11	Marché prise en charge des déchets ménagers en cas d'indisponibilité de l'Usine d'incinération	SUEZ RV CENTRE OUEST	01/04/2012	31/03/2020	93 458,25	0
2015/04	déchèteries					
2015/04	LOT 1-Valorisation des gravats	RAGONNEAU	01.01.2016	31/12/2022	7515,33	8 025,00
2015/04	LOT 2-Valorisation des Déchets Verts	SEDE ENVIRONNEMENT et sous traitant ECOSYS	01.01.2016		116 710,20	107 453,83
2015/04	LOT 4-Prise en charge du Tout Venant	COVED - tout venant	01.01.2016		546 149,42	611 985,98
2015/04	LOT 3-Valorisation du bois	ECOSYS (bois)	01.01.2016		32 144,96	36 663,05
2016/01	Exploitation des déchèteries : Accueil usagers – mise à disposition des bennes	COVED	01/09/2016	31/08/2023	1 304 227,02	1 281 345,60
-	PRESTATIONS COVID - hors marché (gardiens en double poste)	COVED	Mai à Aout 2020			91 510,00
2017/04	lot 1- Collecte Apport volontaire(AV) verre et papiers	SOCCOIM VEOLIA	01.01.2018	31/12/2022 ou 31/12/2024	214 001,31	235 209,07
2017/04	lot 2 -exploitation du Centre de Tri	SUEZ RV CENTRE OUEST	01.01.2018	31/12/2022	708 883,43	763 824,72
2018/01	COLLECTE OM ET RECYCLABLES	URBASER	01.01.2019	31/12/2023 ou 31/12/2025	2 271 636,25	2 362 011,90
2019/04	Exploitation Usine valorisation énergétique et prestations connexes	INOVA Opérations	01/04/2020	31/05/2023 ou 31/05/2025	-	2 068 339,87
2020/03	prise en charge déchets dangereux des ménages en déchèteries	BS ENVIRONNEMENT	01/01/2021	31/12/2021	118 138,37	132 596,50

Comment modérer les coûts ?



J'achète à la coupe ou en vrac et le mets directement dans ma boîte hermétique ou dans mon bocal en verre.



J'utilise des sacs ou cabas réutilisables.



J'achète des éco-recharges ou je fais remplir mes propres contenants pour mes produits d'hygiène et d'entretien.



Je limite les emballages et suremballages superflus.



Je privilégie les produits écolabellés ou je fabrique moi-même mes propres produits d'hygiène et d'entretien.



Je prépare ma liste de courses, j'achète selon mes besoins réels et je limite ainsi les risques de gaspillage alimentaire.



Je fais les courses alimentaires dans le bon ordre. Je respecte alors la chaîne du froid, en assurant la bonne conservation des aliments jusqu'au retour à la maison.



J'achète la juste quantité d'aliments et je suis vigilant sur les dates de péremption, notamment sur les produits frais qui ont des durées de conservation limitées.



Je veille à la bonne conservation des aliments, j'évite qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement.



Je cuisine astucieusement et j'accorde mes restes.



J'ai les bons réflexes au restaurant à volonté et ne prends pas plus que mon appétit me le permet. **Un restaurant collectif servant 500 clients jette en moyenne entre 15 et 20 tonnes de nourriture par an, soit entre 30 000 et 40 000 €.**



J'utilise des piles rechargeables.



J'emprunte ou je loue.



Je donne ou je vends au lieu de jeter.



Je répare ou je fais réparer.



J'appose « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.



Je limite mes impressions papier.



J'utilise de la vaisselle réutilisable même pour mes pique-niques.



Je composte seul ou avec mes voisins.



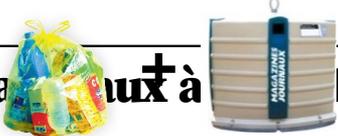
Je trie mes déchets car une grosse partie est recyclable ou valorisable.

- En limitant sa production de déchets en consommant mieux

- En améliorant son geste de tri

- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.

Ne pas trier peut coûter cher

	<p><i>Si l'on trie, cela coûte</i></p> <p>Coûts € HT/tonne</p>	<p><i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i></p> <p>Coûts € HT/tonne</p>	<p><u>Trier ses déchets coûte</u></p>
<p>Matériaux à recycler</p> 	<p>14 € / hab (6 € / hab en 2019)</p>	<p>57 € / hab (54 € / hab en 2019)</p>	<p>➤ 4 fois moins cher pour les matériaux à recycler</p>
<p>Emballages en verre</p> 	<p>1 € / hab (0,61 € / hab en 2019)</p>	<p>57 € / hab (54 € / hab en 2019)</p>	<p>➤ Près de 60 fois moins cher pour les emballages en verre</p>
<p>Déchets verts par compostage</p>	<p>0 € / hab</p>	<p>57 € / hab (54 € / hab en 2019)</p>	<p>➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts</p>



**Merci de
votre
Attention**

!

Si vous le pouvez,
évités d'imprimer
ce rapport!

